

Dôm ~~m~~ MAG

Avril 2022

Stratégie 2022



**Des fonds réactifs
pour une année erratique !**

SOMMAIRE

4

DÔM REFLEX

Un fonds unique ! par

Michel Kermorgant – Gérant de taux,

Jan de Coninck – Directeur Général Délégué

Vincent Priou - Président Directeur Général

10

ESK EXCLUSIF

Un fonds mixte performant depuis plus de 10 ans par

Jan de Coninck - Directeur Général Délégué

6

DÔM INSTITUTIONNELS

Un concentré des meilleurs fonds de Dôm

Finance par

Michel Kermorgant – Gérant de taux

Jan de Coninck – Directeur Général Délégué

12

DÔM PATRIMOINE

Un fonds prudent et décorrélié par

Grégory Olszowy - Gérant actions

8

DÔM FINANCE EN CHIFFRES

Chiffres clés de Dôm Finance avril 2022

14

FINANCE RESPONSABLE

L'analyse extra-financière et les
enjeux réglementaires par

Hugo Priou - Responsable ESG



Poursuivons l'engagement !

L'ÉDITO

Les métiers de la gestion chez Dôm Finance affichent en cette fin de trimestre, des **résultats qui motivent nos équipes et les incitent à poursuivre leur engagement à vos côtés !**

Vous avez été nombreux à faire confiance à notre maison. De ce fait, les apports de capitaux confiés au titre de l'année 2021 et du premier trimestre 2022 ont atteint un niveau historiquement élevé.

Il est toujours important de comprendre les raisons de notre succès et à mes yeux, les deux raisons principales sont les suivantes :

- **La qualité de nos gérants**, qui ont réussi à construire des performances solides sur la durée avec un niveau de volatilité maîtrisé. Nos équipes avaient pronostiqué le rebond des marchés fin mars 2020, à un moment où les opérateurs étaient tétanisés. Puis elles ont émis des signaux de prudence fin 2021 au regard de la valorisation excessive des marchés et surtout des doutes sur la croissance des bénéficiaires futurs. Toutefois, même si ces dernières périodes leur ont donné raison, nous nous inspirons de la sagesse et de l'expérience en évitant l'autosatisfaction et en pratiquant cette vertu cardinale qu'est la vigilance.
- **La qualité de notre équipe commerciale**, qui a été renforcée lors du dernier trimestre 2021, tant pour l'équipe en charge des fonds institutionnels que pour l'équipe de distribution. Elles ont démontré, sur ces dernières années, leur capacité de conviction et leur compétence face à une concurrence très active. Nous mettons donc tout en œuvre pour accroître la qualité de nos services et comptons sur vous pour nous faire part des nouveaux développements que vous attendez.



“ *Aujourd'hui, Dôm Finance devient une société de gestion en avance sur son temps* ”

Vincent PRIOU - Président Directeur Général
vincent.priou@dom-finance.fr

Aujourd'hui, Dôm Finance devient une **société de gestion en avance sur son temps**, avec des objectifs ambitieux en termes d'intégration des critères d'investissement responsable, et de rédaction des rapports art. 29 de la Loi Énergie-Climat pour la clientèle institutionnelle.

Nous disposons de fortes compétences techniques et humaines, qui sont au cœur de nos succès et qui nous permettront de franchir les 5 milliards d'actifs sous gestion dans moins de 5 ans !

Dôm Finance privilégie une consommation de papier plus responsable. Alors, merci de prendre soin de ce Dôm Mag afin que d'autres collaborateurs puissent le feuilleter avec autant de plaisir.

Merci à vous toutes et tous.



Une technique de gestion qui profite des dislocations de marché

DÔM REFLEX

Part C - FR0013032422

Part I - FR0013032430

La gestion diversifiée a permis de préserver le capital lorsque le taux sans risque était rémunérateur. En d'autres termes, lorsque la partie non risquée d'un portefeuille rémunérait 5%. Un dosage entre 70% d'allocation non risquée et 30% d'actions, permettait à l'investisseur de préserver son capital. Même en 2008, ce type d'allocation n'avait perdu que 2 à 3%, grâce à la forte performance des obligations d'états (partie non risquée).

Aujourd'hui, ce n'est plus le cas ! En effet, le taux des emprunts d'états est en moyenne à +1% et l'effet «revalorisation» des obligations dans des périodes chahutées, n'intervient plus. Le deuxième constat vient de la volatilité des marchés. Cette volatilité est souvent négative pour l'investisseur. Des plus-values accumulées sur une période de 12 à 24 mois peuvent s'effacer en quelques jours de Bourse.

Forts de ces deux constats, nous avons créé un fonds diversifié qui n'investit sur la partie risquée, que lorsque le risque se réalise, donc après l'effondrement des marchés. Cette gestion systématique permet de viser une performance positive régulière et de contenir la volatilité sur des niveaux faibles.

Pourquoi investir lors de la réalisation du risque ?

Nous investissons aux alentours de 34% du fonds diversifié, en actions, lorsque le marché dévisse généralement de plus de 5,5% en séance. Une fois l'investissement fait, nous essayons de revendre nos positions dans les meilleures conditions lorsque le marché repart à la hausse.

Quel a été le comportement du fonds Dôm Reflex depuis la création ?

Le fonds a profité de la volatilité du Brexit le 24 Juin 2016, avec une performance de +1,50% net sur quelques jours. Nous avons attendu l'année 2020



Jan DE CONINCK - Directeur Général Délégué et Directeur de la Gestion
jan.deconinck@dom-finance.fr



Michel KERMORGANT - Gérant de taux
michel.kermorgant@dom-finance.fr



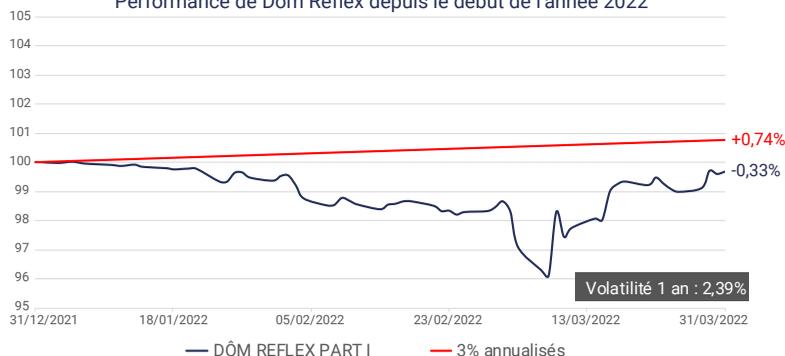
Vincent PRIOU - Président Directeur Général
vincent.priou@dom-finance.fr

pour enregistrer 5 « *Sell Off* » très concentrés sur février et mars. Dôm Reflex a été le seul fonds mixte a repasser positif dès le début du mois de juin 2020 et finir sur une performance de +4,16% en 2020.

Sur l'année 2021, le nouveau variant Omicron a semé la panique en Europe le 26 novembre, provoquant une baisse sur la journée de -4,95% sur les indices européens et -5,60% sur les futures actions. Nos investissements actions, revendus sous quelques jours, ont permis de gagner +0,65% sur cet événement de marché. Surtout, le niveau de volatilité de Dôm Reflex reste le plus faible du marché avec 0,80% sur l'année 2021.

7 journées de capitulation depuis la création du fonds jusqu'en 2021 montrent la pertinence de notre modèle. La période de 2020 a été la plus compliquée

Performance de Dôm Reflex depuis le début de l'année 2022



Source Bloomberg au 31/03/2022. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

à traverser avec de nombreux « *sell off* » successifs, nous empêchant de reprendre notre respiration. Toutefois, la compétence de l'équipe de gestion décisionnaire a permis de relever la tête quand le marché paraît sur la fin du monde économique !

Et sur le premier trimestre 2022 avec la guerre en Ukraine ?

Les corrections de marché provoquées par les guerres et les perturbations du marché pétrolier ont toujours été brutales mais de courte durée. Comme toujours, la volatilité incite les investisseurs à vendre dans l'urgence lorsque les bruits de bottes se font entendre !

Au 28 février, nous n'étions pas investis en actions. La journée du mardi 1er mars et l'ouverture du marché le lendemain nous ont incité à investir sur les futures CAC 40 pour 20% du fonds (6500 à 6305 sur les futures CAC 40).

Le deuxième décrochage des marchés actions dans la journée du vendredi 4 mars a permis de réinvestir 15% de plus sur des niveaux nettement plus bas (6280, 6150 et 6035 sur les futures CAC 40). Le rebond violent des marchés à partir du 9 mars a confirmé le bien fondé de la stratégie d'investissement au plus bas et nous avons revendu nos positions au fur et à mesure de la hausse.

Cette politique d'allocation d'actifs très réactive a permis à Dôm Reflex de revenir quasiment à l'équilibre à fin mars (-0,33%) et d'effacer la perte du portefeuille obligataire grâce à la plus-value faite sur les futures CAC 40, estimée à +2%. Sur le mois de mars, la performance globale du fonds s'élève à +1,25%.

Quel est l'objectif de performance pour les prochaines années ?

Si nous nous rapprochons d'une volatilité similaire à 2008, 2011, 2020 et début 2022, nous devrions connaître à nouveau des années de performances positives supérieures à 4% net, voire davantage, avec un niveau de volatilité contenu.

Si en revanche, le marché redevient calme, les investisseurs de Dôm Reflex feront la performance d'un portefeuille obligataire moyen terme, proche de 1%/1,50% comparé à des taux courts proches de zéro.

Dôm Reflex est une excellente idée d'investissement dans des marchés volatils !

Performance de Dôm Reflex du 1er janvier 2019 au 31 mars 2022



Source Bloomberg au 31/03/2022. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Une approche différenciante

DÔM INSTITUTIONNELS

Part unique : FR0013244753

Au cœur de notre gamme de gestion mixte, un fonds FIA, réservé aux clients professionnels, a une approche très différenciante, en choisissant les meilleurs fonds gérés de Dôm Finance, avec une allocation à 80%/85% obligataire et 15%/20% actions en y mêlant une capacité opportuniste d'investissement en actions supplémentaires.

- **Une allocation stable entre 8 et 10 fonds gérés par Dôm Finance.** Un fonds de fonds original, qui n'investit que dans les meilleurs fonds en fonction de la conjoncture économique et financière et qui a la capacité d'arbitrer les fonds pour profiter soit de l'accélération des marchés, soit du rebond éventuel.
- **Des investissements opportunistes sur les futures action :** les marchés procurent des fenêtres d'entrée intéressantes lorsqu'un événement important intervient. Comme l'allocation structurelle en actions ne dépasse jamais 20%, le fonds de fonds a la capacité de reprendre de la prime de risque lorsque celle-ci s'est fortement reconstituée.

Les bonnes performances des 3 dernières années ne doivent pas faire oublier l'ensemble des risques qui pèsent sur le marché. Il faut donc plus que jamais se montrer flexible, opportuniste.

Dans ce contexte, notre gestion mixte a tiré profit des opportunités de ce début d'année 2022. Notre exposition de 15% sur les marchés actions au travers d'ESK Exclusif, du fonds SARI et du compartiment Placeuro Gold Mines a été partiellement couverte grâce à une vente de futures CAC 40. Le gain sur cette opération a été de 0,50% en février. Dans un deuxième temps, le trou d'air rencontré entre la fin du mois de février et début mars a permis de



Jan DE CONINCK - Directeur Général Délégué et Directeur de la Gestion
jan.deconinck@dom-finance.fr



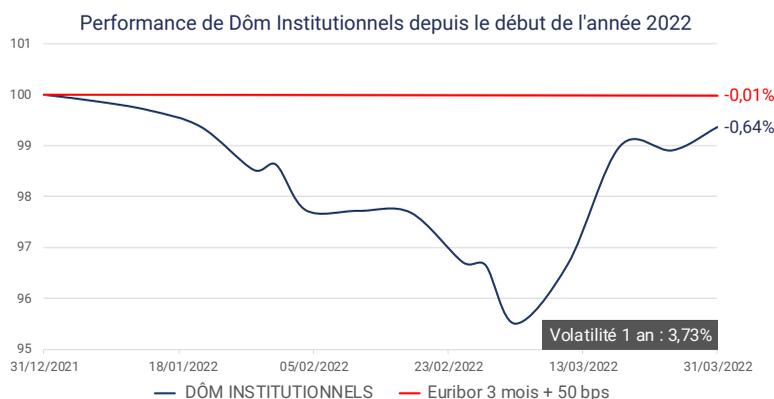
Michel KERMORGANT - Gérant de taux
michel.kermorgant@dom-finance.fr

repondérer la partie actions, passant de 15% à 31%. La performance dégagée entre les achats et les ventes de futures Eurostoxx sur 10 jours a été de +1,10%. Sur ces deux opérations tactiques, c'est un gain de +1,60% qui a été dégagé sur Dôm Institutionnels.

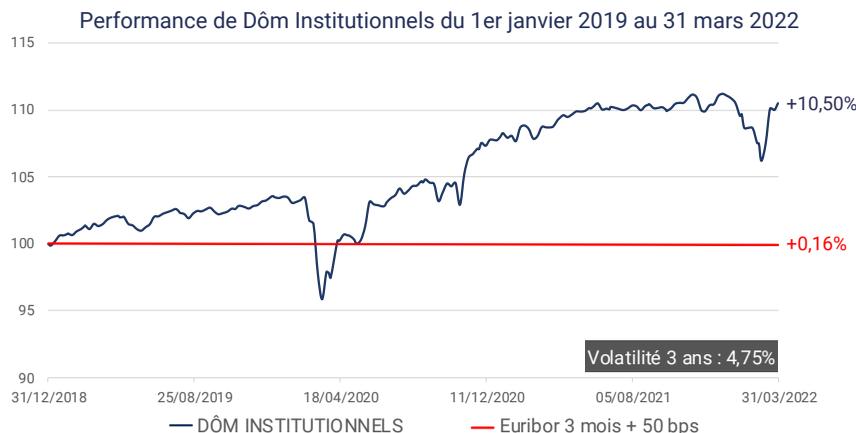
Sur le premier trimestre 2022, la performance s'élève à -0,64% alors que la majorité des fonds dans Dôm Institutionnels affiche des performances inférieures (de -2% à -4%). L'explication provient essentiellement de l'allocation d'actifs.

Jan de Coninck, en tant que responsable de la gestion collective et gérant du fonds mixte Dôm Institutionnels, comment avez-vous géré ce fonds depuis la création en 2017 ?

Gérer un fonds comme Dôm Institutionnels, c'est



Source Bloomberg au 31/03/2022. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.



“
Il faut se montrer flexible et opportuniste
 ”

Source Bloomberg au 31/03/2022. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

rechercher constamment à profiter des opportunités, mais avec un horizon de gestion et une cohérence sur plusieurs années.

Après une fin d'année 2018 qui a été très mauvaise pour toutes les gestions mixtes, et les chroniqueurs qui ne plaidaient pas pour une amélioration rapide de la situation, la tentation forte était de réduire les expositions. Mais au contraire, il fallait raison garder et se convaincre qu'à ce moment-là justement la prise de risque était bien rémunérée. C'est la gestion qui a prévalu sur Dôm Institutionnels. Cela a permis de profiter pleinement du rebond des actions en 2019 et de la très bonne performance du crédit (+3,58%).

La performance de 2020 de +4,09% montre la pertinence d'une gestion réactive dans des périodes très volatiles. Sur la durée, notre faible exposition structurelle en actions permet d'éviter de se « prendre les portes de saloon » comme le dit la formule !

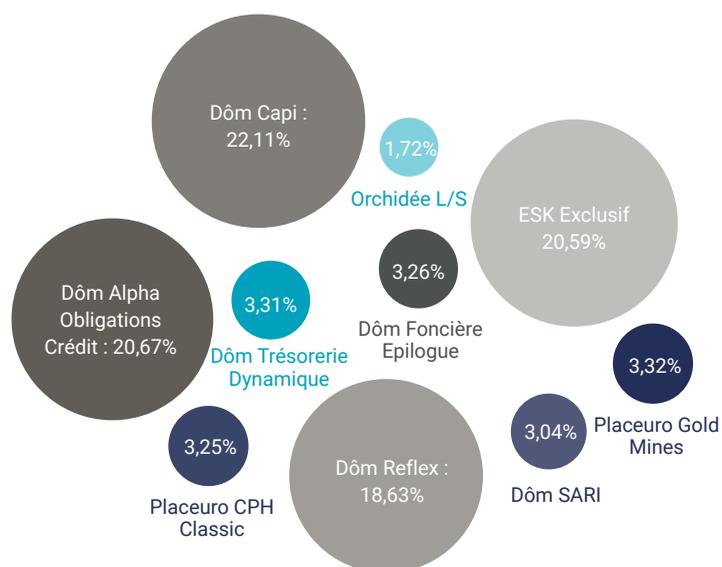
Quelles sont les perspectives de votre gestion financière pour l'année 2022 ?

Jan de Coninck et Michel Kermorgant : Comme nous l'avons exprimé par ailleurs, les risques sont toujours présents dans le marché.

Un ou plusieurs « sell-off » ponctuels pourraient donc bien se matérialiser en 2022 et Dôm Reflex en profitera pleinement selon son processus de gestion. Le fonds Dôm Réflex, est qualifié de fonds « assurance risque ».

Pour la partie obligataire, notre objectif est de profiter des mouvements de la courbe des taux pour en extraire le maximum de valeur, et notamment sur le segment « corporate BBB », au travers de Dôm Alpha Obligations Crédit et de Dôm Capi, qui représentent à eux deux 42% d'allocation de Dôm Institutionnels.

Concernant ESK Exclusif (20% dans Dôm Institutionnels), nous continuerons à être le plus agile possible entre le marché des actions et celui du crédit, en conservant une gestion active sur les taux d'intérêt et en maintenant un biais de resserrement du crédit.



Composition de Dôm Institutionnels

Au 31/03/2022. Source : Dôm Finance

CHIFFRES CLÉS

Avril 2022

2,4

Milliards d'€
d'actifs sous
gestion

9

Millions d'€
de fonds propres

FAITS MARQUANTS

DÔM FINANCE RÉDIGE LES RAPPORTS ANNUELS PRÉVUS PAR L'ARTICLE 29 DE LA LOI ENERGIE-CLIMAT POUR LES INSTITUTIONNELS GÉRANT PLUS DE 500 M€ D'ACTIFS

Dôm Finance développe un **service complet d'analyse extra-financière des portefeuilles globaux des Institutionnels** grâce aux bases de données acquises et à la transparence de l'ensemble des fonds d'investissements, toutes sociétés de gestion confondues. En effet, avant le 30 juin, de nombreux institutionnels sont soumis à l'obligation de rédaction d'un rapport complet sur les critères ESG, d'impact de durabilité et d'analyse climat sur les risques de transition.



DÔM FINANCE ETOFFE SON PÔLE D'ANALYSE

Dôm Finance accélère ses recrutements dans le **domaine de l'analyse financière et de l'analyse extra-financière**. La complexité des normes comptables internationales, des chocs sur les prix des intrants et de la lecture difficile des prospectus d'émission, doublés d'une augmentation des encours gérés, motivent Dôm Finance dans le recrutement de deux analystes financiers et un analyste extra-financier supplémentaires. Pour nous, **le capital humain est une force non négligeable et nécessaire pour réussir nos développements futurs**.

ACCROISSEMENT DES ACTIFS DE NOTRE FILIALE DELTA AM ET NOUVEAU CLOSING FIN AVRIL 2022

Le premier closing du fonds de dettes privées France Économie Réelle s'est traduit par un vif succès avec plus de 80 M€ levés. 39% des actifs levés ont été appelés pour des investissements sur plusieurs lignes de dettes, permettant d'atteindre un taux de rendement annuel de 5,59% brut. Un deuxième closing est prévu fin avril 2022 avec un objectif de levée de 70 M€ supplémentaires auprès de la clientèle institutionnelle.



x18

croissance de nos actifs en 9 ans

15,5M€

chiffre d'affaires pour l'année 2021

500M€

3 de nos plus gros fonds représentent 500 Millions d'€

+16,05%

Performance nette sur le premier trimestre 2022 de notre fonds Placeuro Gold Mines

Que faut-il retenir de l'activité de Dôm Finance sur le premier trimestre 2022 ?

Dôm Finance affiche des performances négatives au premier trimestre 2022 au regard du contexte international difficile et de la guerre en Ukraine. Toutefois, 3 de nos fonds mixtes enregistrent des performances proches de l'équilibre (Dôm Patrimoine, Dôm Reflex et Dôm Institutionnels) les plaçant parmi les meilleurs du marché et une performance négative de -3,96% pour notre fonds ESK Exclusif. Le premier avantage est le recul faible des performances sur le premier trimestre, ce qui se traduit par un atout incontestable, permettant à nos gérants de profiter au mieux de la prime de risque avec des marges de manœuvre importantes. Le deuxième avantage est le facteur temps qui nous permet de rattraper le retard enregistré avant la fin de l'année 2022. Le troisième avantage est la stabilité de notre passif sur l'ensemble de nos fonds d'investissement, permettant de ne pas déséquilibrer les portefeuilles investis dans des périodes chahutées. Concernant les mines d'or, notre compartiment Placeuro Gold Mines profite du contexte géopolitique difficile depuis quelques mois. Également, le renchérissement de l'or et des mines d'or se fait dans un contexte de taux réels négatifs (inflation supérieure à la rentabilité des taux d'intérêts). La performance financière est proche de +20% sur le premier trimestre. Elle devrait continuer à progresser tout au long de

l'année, avec une inflation forte, ramenant les taux réels sur des niveaux très négatifs !

Quelles sont les perspectives de DÔM Finance pour la fin de l'année 2022 ?

Nous travaillons à faire progresser les encours sur l'ensemble de nos fonds. Notre gestion mixte devrait à nouveau rencontrer un vif succès grâce à ses performances qui se maintiennent sur le premier trimestre 2022. Sur 3 ans et en incluant ce premier trimestre légèrement négatif, les performances affichées sont très satisfaisantes au regard du risque pris.

En effet, ESK Exclusif affiche une performance sur 3 ans de +21% net de frais, proche d'un indice action européen alors que sa gestion est mixte. Dôm Reflex devrait profiter d'un engouement important de la part de nos clients, réalisant que la période à venir va être sans doute très volatile pour deux raisons évidentes : le contexte géopolitique compliqué et une politique monétaire mondiale de moins en moins accommodante. Ce style de gestion correspond à l'ADN de notre maison qui sait utiliser la forte volatilité à son profit. En aucun cas, les très fortes baisses nous contraignent à rester inertes. Au contraire, la captation de la prime de risque est essentielle dans la construction de nos performances à long terme.

DÔM OPPORTUNITÉS 1-3 EURO

Fonds qui investit uniquement sur des obligations Investment Grade et à moins de 3 ans. Le taux de rendement actuel est de 1,05% brut

DÔM REFLEX

Ce que nous écrivions en décembre 2021 : "ce fonds mixte profite des dislocations de marchés pour saisir les opportunités". Cela reste d'actualité pour 2022 !

PLACEURO GOLD MINES

Ce fonds est investi sur les Mines d'or du monde entier. Il est à privilégier en cas de taux réels négatifs, ce qui va être le cas en 2022 avec le retour de l'inflation.

DÔM CAPI

Ce fonds obligataire CT a performé de +1,18% en 2020, +1,30% en 2021 avec un rattrapage positif attendu en 2022.

DÔM SUB

Ce fonds obligataire est investi sur des obligations subordonnées de Banques et de Compagnies d'assurance avec un actif de 60 M€.

DÔM SÉLECTION ACTION RENDEMENT

Ce fonds actions est investi sur des valeurs de rendement, à forte visibilité et sur la zone Europe.

DÔM ALPHA OBLIGATIONS CRÉDIT

Ce fonds investit sur des obligations longues de belle qualité, couvertes en risque de taux. Sa performance devrait être positive à la fin de l'année 2022.

ESK EXCLUSIF

Fonds mixte avec une sensibilité taux limitée (agile entre 0% et +4%) pour rester protégé contre la remontée des taux d'intérêt. Son actif est de 125 M€.

DÔM SÉLECTION ACTION RENDEMENT INTERNATIONAL

Ce fonds actions internationales n'a pas perdu d'argent en année calendaire depuis sa création il y a 10 ans.

ESK EXCLUSIF

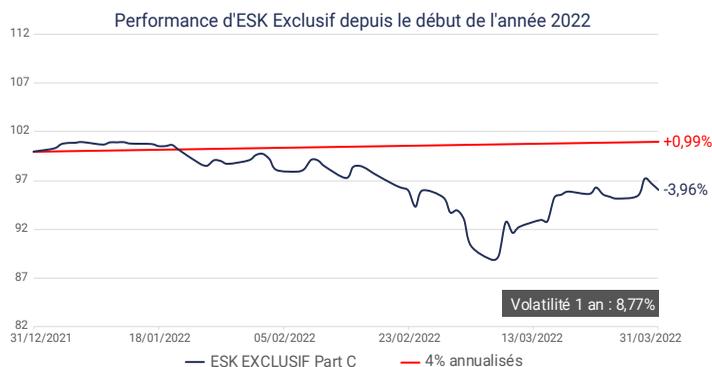
Part C - FR0011539550
Part I - FR0013455334

Au cœur de notre gamme de gestion mixte, ESK Exclusif, fonds sur lequel nous menons depuis plusieurs années une gestion qui permet de porter l'exposition jusqu'à 75% sur la partie risquée action. ESK Exclusif, un fonds flexible avec un degré de risque un peu supérieur aux autres fonds mixtes de Dôm Finance, dont l'objectif est de capter les hausses de marché tout en amortissant les baisses.

Depuis plus d'un an, le marché des actions en Europe est presque à l'équilibre, mais avec des périodes chahutées. Il faut donc plus que jamais se montrer flexible, opportuniste, tout en restant dans le niveau de risque de chaque fonds.

Le début d'année a été particulièrement riche en émotions. Entre la crise sur le secteur des matières premières et plus spécifiquement sur le pétrole, la guerre en Ukraine, les sanctions économiques envers la Russie et les élections européennes à venir... les sources d'inquiétude sont nombreuses.

Dans ce contexte, notre gestion mixte doit se montrer agile, ce qui a été le cas pour les trois dernières années. ESK Exclusif a performé de 21,91% depuis le 1er janvier 2019.



Source Bloomberg au 31/03/2022. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Jan de Coninck, en tant que responsable de la gestion collective et gérant depuis 2011 du fonds diversifié ESK Exclusif, comment gérez-vous ce fonds depuis le début de l'année 2022 ?

Gérer un fonds comme ESK Exclusif, c'est rechercher constamment à profiter des opportunités, avec le degré de risque que le fonds peut supporter.

Le début d'année 2022 a été plutôt sportif, et nous avons géré nos positions de façon dynamique.

Une première correction de début d'année militait pour augmenter légèrement la poche actions, au vu notamment des perspectives favorables de résultats des entreprises et des valorisations historiques des actions somme toute raisonnables. Nous prenions alors profit sur des positions bénéficiaires sur le secteur bancaire pour nous replacer par exemple sur des valeurs technologiques qui avaient bien corrigé.

Cette réallocation était mesurée, **permettant de garder toute flexibilité pour le reste de l'année.** Parallèlement, nous gardions la plupart de nos positions crédit – au degré de risque abaissé depuis plusieurs mois – et maintenions une position très prudente sur les taux d'intérêt, avec une sensibilité au taux sans risque européen maintenue très faible par le biais de couvertures taux.

Puis est venu ce nouvel événement imprévu, le **retour de la guerre sur le sol européen.** Ce choc géopolitique majeur, contredisant les certitudes de la quasi-totalité des analystes, devait dans un premier temps nous inciter à la prudence, en mesurant les risques d'escalade potentielle. Nous n'avions pas d'exposition directe à la Russie ou à l'Ukraine, et dans un premier temps nous avons peu bougé les curseurs de risques. Puis, nous avons petit à petit renforcé certaines positions au gré des mouvements de baisse et de reprise du marché. Nous sommes revenus sur le secteur bancaire, sur certaines entreprises qui vont être centrales dans les prochaines années comme Thales par exemple. Ainsi, l'exposition globale aux actions est de 57% à fin mars 2022, après avoir été jusqu'à 65% au cœur de la tempête.

Sur la poche crédit, nous avons dans un premier temps été assez statiques, puis profitons actuellement de nombreuses émissions primaires qui reviennent pour arbitrer le portefeuille.



Jan DE CONINCK - Directeur Général Délégué
et Directeur de la Gestion
jan.deconinck@dom-finance.fr

Dans ESK Exclusif, la partie obligataire représente plus de la moitié de votre allocation : Comment gérez-vous la faiblesse de rémunération des taux d'intérêt allié à une remontée des taux déjà enclenchée depuis quelques mois ?

Il faut aujourd'hui oublier le contexte vécu depuis plusieurs années dans lequel nous étions abreuvés de discours sur la faible rémunération du crédit dans un environnement de taux bas.

Sur la **partie taux sans risque**, il y a eu un mouvement important de « repricing » de la courbe des taux depuis plusieurs mois. Sur cette période, les couvertures taux ont largement rapporté au fonds ESK. Mais aujourd'hui, avec l'Italie à 2,04% de taux de rendement sur 10 ans et la France à 0,97%, le mouvement passé permet d'être beaucoup plus serein sur les prochains mois, où l'environnement de taux devrait connaître des mouvements plus mesurés. L'élément qui reste aujourd'hui le plus marquant est le fort aplatissement de la courbe des taux sur la partie supérieure à 10 ans.

Sur la **partie crédit**, nous sommes comme en 2020, il est temps de faire son marché ! **Le crédit est redevenu largement rémunérateur** avec un certain nombre de primes de risque (spreads de crédit)

qui se sont fortement écartées depuis le début de l'année et qui constituent aujourd'hui de très bons points d'entrée ou de renforcement. Même le BTP italien retrouve de l'attrait !

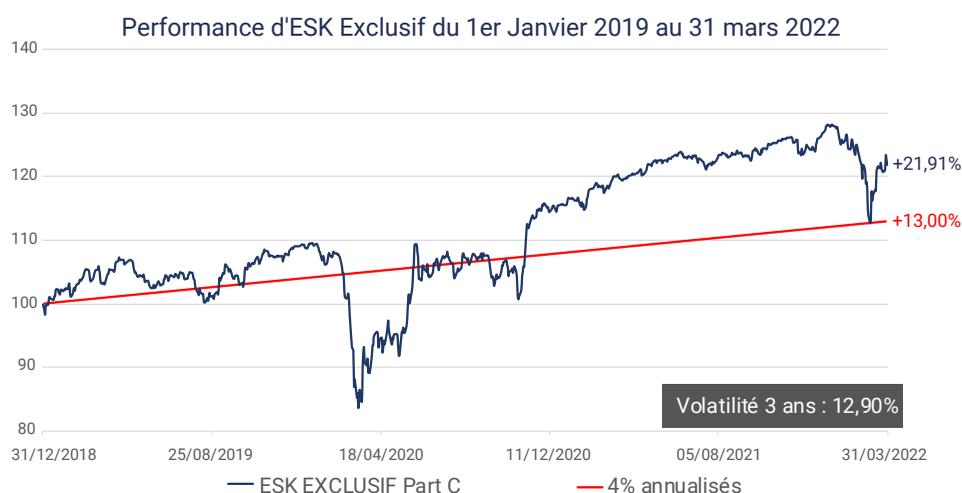
Quelles sont les perspectives de performances et d'allocations pour l'année 2022 pour le fonds mixte, ESK Exclusif ?

Sur les taux, au vu de ma réponse à la question précédente, nous allons garder un positionnement global assez neutre à court terme, car une grande partie du mouvement attendu cette année a eu lieu.

Sur le crédit, le rattrapage va selon nous être important, dès la crise ukrainienne passée, et cette poche, qui sera augmentée au fur et à mesure des nouvelles émissions, sera largement contributrice d'ici la fin de l'année.

Sur la poche actions, le portefeuille est aujourd'hui relativement équilibré et pleinement investi. Nous attendons principalement des contributions positives sur le secteur bancaire qui a été comme souvent en temps de crise très attaqué, et d'un redressement du secteur technologique lui aussi chahuté depuis le début de l'année. L'exposition globale, qui s'établit toujours au-dessus de 50% sur les marchés actions, devrait permettre au fonds de poursuivre son rebond.

En conclusion, **investir dans ESK vous permet de tirer profit des trois moteurs de performance** cités, avec un souci permanent de cohérence des allocations dans la durée. C'est la condition principale pour produire une performance saine sur le long terme.



Un fonds prudent et décorrélé

DÔM PATRIMOINE

Part R –FR0010854265

Part I –FR0010854588



Grégory OLSZOWY - Gérant actions
gregory.olszowy@dom-finance.fr

Depuis un an et demi, le marché des actions en Europe stagne globalement, mais avec des périodes chahutées. Il faut donc **plus que jamais se montrer flexible, opportuniste, tout en restant dans le niveau de risque de chaque fonds**. L'année a été particulièrement riche en émotions. Entre la crise sur le secteur des matières premières et plus spécifiquement sur le pétrole en ce début d'année, la guerre en Ukraine, les sanctions économiques envers la Russie et les élections européennes à venir... les sources d'inquiétude sont nombreuses.

Dans ce contexte, notre gestion mixte doit se montrer agile, ce qui a été le cas pour les trois dernières années. Dôm Patrimoine performe de +11,19% depuis le 1er janvier 2019.

Grégory Olszowy, en tant que gérant actions et diversifié et spécialiste des valeurs internationales, pouvez-vous revenir sur la construction de la performance sur le premier trimestre 2022 de Dôm Patrimoine ?

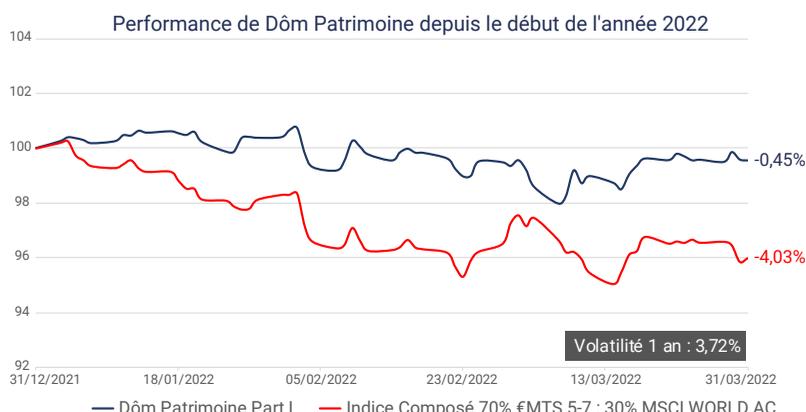
Les trois premiers mois de l'année ont été marqués par des événements importants (remontée des taux, guerre en Ukraine) qui ont fortement secoué les marchés financiers. Dans ce contexte, la gestion mixte fait son grand retour, car elle a la capacité de pouvoir **ajuster ses taux d'exposition aux actions comme aux obligations**. C'est ce que nous avons fait sur ce début d'année. Après une année 2021 exceptionnelle sur les marchés financiers, Dôm Patrimoine a abordé l'année en étant exposé de seulement 12% aux actions.

Bien nous en a pris, car dès le 6 janvier, les marchés actions commençaient à baisser à la suite de la remontée des taux longs aux US et des premières tensions en provenance de l'Ukraine pour atteindre un point bas le 24 janvier.

Entre ces deux dates, la baisse pour le Stoxx 600 est de -6,5% et de -8,1% sur le Nasdaq. Nous avons sur la même période amorti la baisse en ne perdant que -0,42%, ce qui nous a permis de finir positif en janvier à +0,39%. Le mois de février fut encore plus compliqué sur les marchés, et en particulier sur l'Europe, avec l'invasion de l'Ukraine par les armées russes le 24 février. Nous avons modulé depuis notre exposition actions entre 24 et 32%. A fin mars nous terminons le premier trimestre à -0,45%.

Dans le fonds Dôm Patrimoine, la recherche de performance, alliée à un faible niveau de volatilité est votre préoccupation quotidienne : comment se matérialise-t-elle ?

Le fonds Dôm Patrimoine étant construit autour d'une allocation cible de 70% obligations et 30% actions, la première préoccupation est de ne pas empiler les risques (obligataires et actions). Du côté obligations, la gestion est du type « *buy and hold* », qui recherche au maximum des investissements liquides, d'un rang senior, tout en assurant un taux de rendement au portefeuille.



Source Bloomberg au 31/03/2022. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

La gestion de la volatilité se concentre donc essentiellement sur la gestion de la poche actions. Les positions et l'exposition actions sont activement gérées avec pour objectif unique la performance absolue.

Dans Dôm Patrimoine, la partie obligataire représente plus de la moitié de votre allocation : comment gérez-vous la faiblesse de rémunération des taux d'intérêt allié à une remontée des taux déjà enclenchée depuis quelques mois ?

Pour faire face au risque de remontée des taux, nous avons depuis un certain temps **cherché des alternatives à l'allocation traditionnelle sur du crédit court et long.**

Pour nous, la principale raison de la remontée des taux est plus liée à l'inflation qu'à une forte croissance. Dans ce cadre, les obligations indexées sur l'inflation sont une très bonne source de diversification de la poche obligataire. Nous avons un minimum de 10% de la poche obligataire sur les obligations indexées sur l'inflation. Au cours de janvier et février, nous avons remonté la poche à 18%. Cela a permis d'amortir la baisse au moment de l'invasion de l'Ukraine fin février.

Il nous faut aussi être actif sur nos couvertures taux. A fin 2021, notre sensibilité sur les taux était

négative de -1%. Ces couvertures ont été rachetées progressivement pour revenir à une sensibilité autour de +2% vers fin mars.

Quelles sont les perspectives de performances et d'allocations pour l'année 2022 pour Dôm Patrimoine ?

Que tirer comme leçon des événements du premier trimestre ? Outre l'incertitude économique qui va résulter du conflit Ukraine-Russie, le principal enseignement est que **l'inflation est là pour durer et qu'il est essentiel voire vital de le prendre en compte dans son allocation d'actifs.** C'est pour cela que dans notre allocation d'actifs sur Dôm Patrimoine, nous allons continuer à rechercher une diversification par des actifs qui nous protègent de l'inflation : obligations indexées sur l'inflation et mines d'or sont essentielles.

Mais au-delà de l'allocation, notre leitmotiv sera de **nous adapter et d'être agile face aux événements.** Il faudra savoir être investi de façon importante dans les moments de stress de marchés qui ne manqueront pas de se reproduire, mais aussi bien évidemment d'encaisser les plus-values lorsque la situation sera plus calme. L'objectif qui doit primer reste de dégager une performance absolue coûte que coûte.



Source Bloomberg au 31/03/2022. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

FINANCE RESPONSABLE



Hugo Priou - Responsable ESG/ISR
hugo.priou@dom-finance.fr

Depuis la COP21 fin 2015, les acteurs de marché mettent en place des mesures à leur échelle afin de contenir le réchauffement climatique à 2°C à horizon 2100.

Face aux nouvelles exigences réglementaires, et notamment à l'article 29 sur la Loi Energie-Climat, Dôm Finance a musclé son expertise et étendu le nombre de fournisseurs de données afin d'être en capacité de **fournir un service sur mesure à sa clientèle institutionnelle**.

Publié le 27 mai 2021, le décret d'application de l'article 29 LEC s'applique aux mutuelles, aux institutions de prévoyance, aux assureurs, aux institutions de retraite, aux sociétés de gestion, etc. Dès lors que ces acteurs de marché possèdent un bilan supérieur à 500 millions d'euros ou ont plus de 500 salariés, ils sont soumis à la rédaction de ce rapport tel que le prévoit l'article 29 de la Loi Energie-Climat.

Dôm Finance a désormais la capacité de **rendre compte de l'impact d'un portefeuille de plus de 500 millions d'euros sur les émetteurs privés comme sur les émetteurs souverains**.

Nous rendons compte des différentes opportunités et risques environnementaux, sociaux et de

gouvernance au travers de nombreux indicateurs.

Nous analysons également **les risques de transition** (l'impact de l'entreprise sur l'environnement) et les **risques physiques** (l'impact des conséquences du réchauffement climatique sur l'entreprise). Par ailleurs, nous sommes en capacité de fournir une **analyse Climat basée sur la méthodologie scientifique Carbon4 Finance approuvée par l'Eurosysteme**.

Il s'agit dans ce cadre d'estimer la trajectoire d'augmentation de la température à horizon 2100.

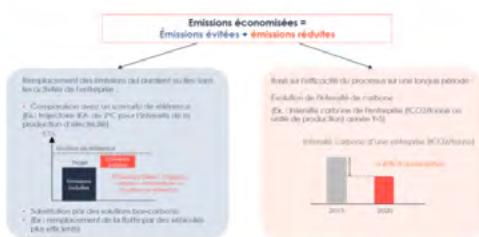
D'une part, nous regardons les émissions induites des émetteurs d'un portefeuille qui permettent d'estimer par un scénario climatique, **l'alignement du portefeuille aux objectifs de l'Accord de Paris**.

D'autre part, **les émissions économisées du portefeuille** sont analysées de manière à transcrire la part contribuant aux solutions favorables pour la transition écologique et énergétique.

Afin d'être un acteur au cœur de la lutte contre le réchauffement climatique, Dôm Finance s'engage à apporter sa valeur ajoutée aux acteurs de marché ayant besoin de rédiger leur rapport lié à l'article 29 LEC.

Ce document présente un caractère promotionnel ne constituant ni un conseil personnalisé, ni un démarchage. Sa vocation est uniquement informative et il ne saurait être interprété comme une sollicitation ou une offre relative à des produits financiers ni comme un conseil juridique, fiscal, financier, ou de toute autre nature. Ce document ne saurait fonder à lui seul une décision d'investissement. Par ailleurs, il n'a pas fait l'objet d'une validation par une autorité de régulation. L'information présentée ne prétend pas être exhaustive eu égard à celle que le destinataire peut requérir. Ce document a été réalisé à la date indiquée sur celui-ci, à partir d'informations publiques, ou propriété de Dôm Finance. Dôm Finance apporte le plus grand soin à la qualité des informations fournies. Néanmoins, celles-ci sont susceptibles de changer à tout moment, sans préavis préalable Dôm Finance ne saurait les garantir. Aucune information dudit document ne saurait être considérée comme une promesse, un engagement ou une représentation passée ou future. Les projections, évaluations, statistiques, sondages, analyses, informations chiffrées, contenus dans ce document impliquent des éléments d'appréciation subjective et n'engagent pas la responsabilité de Dôm Finance. Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) des fonds présentés et vous invitons, en cas de doute, à nous contacter. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit partielle ou totale, sans l'autorisation préalable écrite de Dôm Finance est strictement interdite. Dôm Finance ne saurait engager aucune responsabilité relative à l'usage qui serait fait de tout ou partie dudit document par une tierce partie non dûment autorisée. Pour toute information complémentaire, prendre contact avec Dôm Finance ou consulter son site internet www.dom-finance.fr. Dôm Finance est une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000059. Son siège social est situé 1 Rue des Italiens 75009 Paris, FRANCE. Dôm Finance est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 479 086 472.

B. Méthodologie de prise en compte des émissions économisées



Pour simplifier, plus les émissions induites (scope 1, 2 et 3) sont importantes, plus l'entreprise a un impact négatif sur le climat ; et plus les émissions économisées sont importantes (toujours comptabilisées de manière négative) plus l'entreprise propose des solutions pour la transition énergétique et climatique. Le calcul du ratio entre les émissions économisées et les émissions induites - Carbon Impact ratio - permet de rendre compte de la contribution d'une entreprise à la transition climatique.

$$\text{Carbon Impact Ratio (CIR)} = \frac{\text{Émissions économisées}}{\text{Émissions induites}}$$

Les scénarii de référence permettent d'évaluer l'alignement climatique des portefeuilles aux objectifs de la COP 21. Cet alignement est basé sur une échelle de notes globales moyennes des constituants sous-jacents.

Dôm Finance prend en compte, grâce à un partenariat avec la société Carbon4, l'ensemble des émissions économisées, entreprise par entreprise. Cette qualité d'analyse lui permet de calculer précisément la trajectoire d'un portefeuille institutionnel.

Analyse des controverses

Certaines sociétés font parfois face à des mauvaises nouvelles de natures différentes, d'ampleurs variées ou encore à des scandales souvent liés à un défaut de gouvernance. On appelle ces événements des « controverses ». Les investisseurs et les agences de notations extra-financières analysent l'ampleur de ces controverses. Elles sont généralement classées sous quatre catégories : mineure, modérée, sévère et très sévère. De nombreux investisseurs estiment qu'ils ne peuvent plus financer des sociétés qui font face à des controverses jugées très sévères, voire sévères. Ainsi, ils rédigent dans leur code de transparence les règles du processus d'investissement quant aux exclusions de controverses. Ces décisions ont des conséquences directes sur le cours des sociétés qui font face à une controverse très sévère. Il vaut donc mieux éviter d'avoir en portefeuille des entreprises faisant face à de lourdes controverses.

La séparation des pouvoirs, la structure du conseil d'administration ou la transparence des taxes ont été des sujets mis à mal par certaines organisations comme l'Alliance Renault-Nissan, le groupe Volkswagen, Wirecard ou encore Orpea, provoquant des scandales retentissants. Ces controverses peuvent impacter violemment leur capitalisation en quelques séances de bourse. L'exemple de Wirecard qui présentait des risques de gouvernance, attirait déjà la défiance de certains investisseurs.

Force est de constater que l'entreprise fait de nouveau face à une sévère controverse en 2020. Le groupe a manipulé son bilan de telle sorte que 1,9 milliard d'euros d'avoirs bancaires localisés aux Philippines étaient en réalité inexistantes. Le 18 juin 2020, le titre perdait en quelques heures plus de 70% de sa valeur. Aujourd'hui, le fleuron allemand des paiements a mis la clé sous la porte, laissant derrière lui une ardoise de 3,5 milliards d'euros...

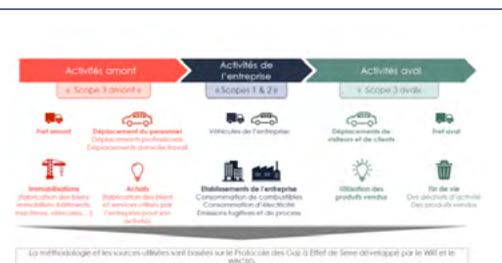
Dans le cadre de l'analyse du présent rapport, les controverses sont analysées de la manière suivante :

SEVERITE	TYPE
Très sévère	Structurelle
Sévère	Non-structurelle
Sévère	Structurelle
Sévère	Non-structurelle
Modérée	Structurelle
Modérée	Non-structurelle
Mineure	Structurelle
Mineure	Non-structurelle
Aucune	-

Dôm Finance | ICD | 2022

A peu de choses près, les résultats de l'analyse présentent des résultats semblables pour le portefeuille et l'indice.

L'analyse et la prise en compte des controverses permettent dans la rédaction complète du rapport, de comprendre la granularité de celles-ci, et d'exclure certaines entreprises qui font l'objet de controverses sévères, voire très sévères.



Indépendamment des scopes 1, 2 et 3, les émissions économisées permettent d'orienter les investissements vers des solutions contribuant à la transition vers une économie bas-carbone. Elles sont calculées de manière indépendante et sont composées des émissions évitées et des émissions réduites. Les émissions évitées quant à elles estiment les émissions qu'un produit n'émet pas durant son cycle de vie. L'utilisation d'une voiture électrique n'émet pas de carbone (scope 3 aval), tandis que l'utilisation d'une voiture thermique émet x grammes de carbone au kilomètre. La différence des deux permet d'estimer les émissions évitées. Les émissions réduites évaluent la réduction moyenne de l'intensité carbone d'une entreprise sur une période de cinq ans.



Afin de calculer au mieux les émissions carbone ayant une incidence directe sur la trajectoire des objectifs de la COP 21, les activités en amont et en aval des entreprises font l'objet d'une importante granularité pour calculer au mieux les incidences négatives ou positives d'un portefeuille global.

15 | RAPPORT ANNUEL | RÉALISÉ PAR DÔM FINANCE |

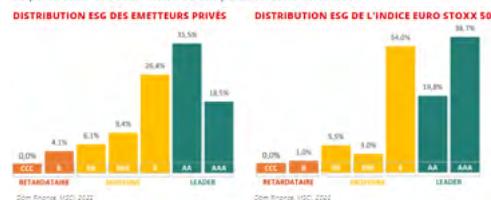
2. Résultats de l'analyse des émetteurs privés

Le portefeuille émetteurs privés représentant 57% du portefeuille global est comparé à l'indice Euro Stoxx 50 composé des cinquante entreprises européennes les plus importantes. Le taux de couverture de l'analyse ESG sur l'indice de comparaison est de 100%. Le portefeuille d'émetteurs privés présente de son côté un taux de couverture de 66%. Les résultats de l'analyse ESG du portefeuille et de son indice de comparaison sont les suivants :

Portefeuille émetteurs privés:	AA	Indice	AA
Score ESG :	7,2 / 10	Score ESG :	7,64 / 10
Taux de couverture :	66,1%	Taux de couverture :	100%

Le portefeuille et l'indice de comparaison Euro Stoxx 50 sont tous les deux notés AA. Cette notation transcrit que le portefeuille et l'indice sont composés d'une majorité d'émetteurs Leaders sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

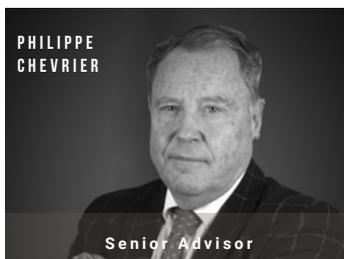
Afin d'affiner la granularité de l'analyse, la répartition ESG des émetteurs privés au sein du portefeuille et de son indice de comparaison est la suivante :



L'analyse de l'ensemble des notations ESG permet de calculer un score sur les trois piliers ESG et de comparer le portefeuille de l'institutionnel par rapport à son indice de référence. Grâce à cette étude poussée, l'institutionnel pourra adapter sa politique financière face aux différents scores obtenus.

NOTRE ÉQUIPE

Une équipe de professionnels qui accompagne l'ensemble des clients dans leur choix de gestion d'actifs et dans leur environnement juridique et réglementaire



SCAN ME